

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1001

13 mai 2009

SOMMAIRE

Actrap SA	48008	James Ardwing	48035
Apioil International S.A.	48024	Land Development S.à.r.l.	48002
Argonne Investments S.A.	48016	Latitude Finance S.A.	48013
Arké S.A.	48024	LB Software S.A.	48010
Cafco International S.A.	48047	Lingerie Denise Sàrl	48009
CBP Select	48015	Llyns Asset Management	48035
Certasig Holdings S.A.	48010	Lux-Evia S.A.	48005
Clipper Holding S.A.	48048	Lux Nordic Wealth Management S.A. ...	48006
Comverse Kenan Luxembourg S.à r.l.	48017	NN Invest Holding S.A.	48012
Corefa	48008	NN Participations Holding S.A.	48013
Création Finance S.A.	48011	Pasion S.A.	48022
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A.	48007	PPL German Real Estate	48014
Daritos Sàrl	48039	Raiffeisen Vie S.A.	48002
Dawn Finance Holding S.A.	48019	Realty Investment S.A.	48014
Deloitte S.A.	48007	Rowling Investments S.A.	48045
DH Real Estate Finance Holdings S.C.A.	48030	Schumann s.à r.l.	48041
Diamir S.A.	48045	Serenissim S. à r.l.	48028
D.J.A. S.à r.l.	48046	S.I.I.G. S.A.	48007
Dolmen International S.A.	48037	Solutex S.A.	48011
E.B.I.M. S.A.	48022	Stinvest	48002
Eldalux s.à r.l.	48043	Symantec Software (Luxembourg) S.à r.l.	48048
Euro-Agri S.A.	48044	Tagus Properties S.à r.l.	48009
Flot Aero Kit S.A.	48011	Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l. ...	48039
Fresh Fruit Sàrl	48017	Tishman Speyer Lumiere Holdings II S.à r.l.	48037
Fusion S.A.	48028	Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l.	48022
Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l.	48020	Tropique Invest S.A.	48012
GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l.	48020	VisionAd Immo S.A.	48008
Hoffmann Frères s.à r.l.	48030	Wally Holding S.A.	48005
Ideal Constructions S.à.r.l.	48044	WElink Energy Group S.à r.l.	48017
Imagination Media Broadcast S.à.r.l.	48047	WElink Energy Investments S.à r.l.	48017
Inter Food S.A.	48003	Zambia Copper Investments (Luxem- bourg) Ltd	48041
Intesa Sanpaolo Holding International S.A.	48006		

Land Development S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.381.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 19 mars 2009 que:

1.

- Monsieur Geoffrey Henry a démissionné de son mandat de gérant unique de la société avec effet immédiat;

2.

- Monsieur Alain Blondlet, né le 27 mars 1966 à Longlier (Belgique) et demeurant 47, avenue du Bois d'Arlon, B-6700 Arlon (Belgique) a été nommé en remplacement du gérant démissionnaire avec immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009051918/6390/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00418. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

Raiffeisen Vie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 90.283.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 mars 2009 que

- Monsieur Marc LAUER est définitivement élu comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur André BIRGET, démissionnaire;

- Messieurs Philippe BONTE, John BOUR, Ernest CRAVATTE, Guy HOFFMANN, Marc LAUER, Jacques MANGEN, François TESCH et Gilbert WOLTER ont été reconduits comme administrateurs pour la durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2010 ayant à statuer sur les résultats de l'exercice 2009;

- la société anonyme Ernst&Young a été reconduite comme réviseur d'entreprises pour une durée de 3 ans, jusqu'à l'Assemblée générale de l'an 2012 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2011.

Messieurs François TESCH et Ernest CRAVATTE ont été reconduits dans leurs fonctions de président respectivement vice-président du Conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAIFFEISEN VIE S.A.

E. CRAVATTE / F. TESCH

Vice-président / Président

Référence de publication: 2009052084/2096/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

Stinvest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 45.962.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 mars 2009

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société Lux Konzern Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et de la société Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de la société CO-Ventures S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052299/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03494. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Inter Food S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.449.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day in the month of April.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Danièle CAVIGLIA, lawyer, with professional address at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, acting in his capacity as a special proxy holder of

Mr Murat KORKMAZ, company director, residing at Korhoppogsgatan 12, SE-120 65 Stockholm (Sweden), by virtue of a proxy given to her in Stockholm (Sweden), on 09 April 2009,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

hereafter referred to as "the principal",

Said proxy holder of the appearing party declared and requested the notary to act:

I. - That the company "Inter Food S.A.", (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 98449, has been incorporated pursuant to notarial deed enacted by the undersigned notary, on 13 January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 207 on 19 February 2004.

The Articles of Incorporation of the Company have not been amended since.

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at THIRTY-TWO THOUSAND EURO (32'000.- EUR) divided into one hundred (100) ordinary shares with a par value of THREE HUNDRED TWENTY EURO (320.- EUR) per share, each, fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company "Inter Food S.A.", prenamed;

IV.- That the principal has acquired all one hundred (100) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the immediate dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That the share certificates of the Company or as the case may be the shareholders' register are cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing party, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said appearing proxy holder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Madame Danièle CAVIGLIA, juriste, avec adresse professionnelle au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

Monsieur Murat KORKMAZ, directeur de société, demeurant à Korphopsgatan 12, SE-120 65 Stockholm (Suède), en vertu d'une procuration lui donnée à Stockholm (Suède), le 09 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui,

ci-après dénommé: "le mandant",

Laquelle mandataire, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société "Inter Food S.A." (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 98 449, a été constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné du 13 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 207 du 19 février 2004.

Que les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000.- EUR) divisé en cent (100) actions ordinaires d'une valeur nominale de TROIS CENT VINGT EUROS (320.- EUR) par action, chaque action étant intégralement libérée en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société "Inter Food S.A.", prédésignée.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les cent (100) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution immédiate de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que les certificats d'actions au porteur de la Société ou qu'en cas d'existence d'un registre des actionnaires sont annulés en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande de la mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande de la même mandataire faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. CAVIGLIA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 avril 2009. Relation: EAC/2009/4520. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009054795/239/97.

(090063353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Lux-Evia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 82.451.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2008 que les organes sociaux ont été recomposés et:

1) ont été nommés nouveaux administrateurs

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

pour terminer le mandat de Messieurs Nicolas Schaeffer jr. et Claude Geiben.

2) a été renommée administrateur

- Madame Gabriele Schneider, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

3) a été renommé commissaire aux comptes

- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la C.E. er., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2009054616/535/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08112. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Wally Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 61.722.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 janvier 2009 que:

1. L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Patrick MOINET au poste d'Administrateur décidée par le Conseil d'Administration en date du 11 Décembre 2006, suite à la démission de Monsieur David De Marco.

2. L'assemblée accepte les démissions de Messieurs Bruno BEERNAERTS et Alain LAM de leur poste d'administrateur et décide de pourvoir à leur remplacement en nommant pour une période de deux années, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2010:

- Monsieur Olivier LIEGEOIS, né le 27 octobre 1976 à Bastogne, Bachelier en Comptabilité résidant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg.

- Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), fiscaliste, résidant professionnellement au 12 Rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg.

3. Est élu commissaire en remplacement de Monsieur Olivier Liégeois, démissionnaire, la société:

a. REVICONSULT Sàrl, sise 16, rue Jean L'Aveugle L-1148 Luxembourg.

Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur, qui arrivera à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009054516/6312/28.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02308. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Lux Nordic Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 133.652.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'actionnaire unique de la société du 27 janvier 2009 et du 4 mars 2009, que:

1. M. Kjell Rune STADDELAND a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société en date du 2 décembre 2008;

2. M. Einar KAVLI a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société en date du 19 janvier 2009;

3. M. Tom Bernhard KNUDSEN, né le 21 novembre 1951 à Oslo (Norvège) et ayant son adresse à Akersgata 2, 0158 Oslo (Norvège), qui avait été coopté par une décision du conseil d'administration prise le 5 décembre 2008, a été nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009;

4. La Société sera désormais administrée par quatre (4) administrateurs; et

5. Le conseil d'administration de la Société se compose dès lors comme suit:

- M. Thomas JOHANSSON,

- M. Torstein MOLAND,

- M. Henry C. KELLY, et

- M. Tom Bernhard KNUDSEN.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009054622/260/26.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08418. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Intesa Sanpaolo Holding International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 44.318.

L'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2009 a décidé d'élire au poste d'administrateur pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2009:

- M. Norbert Becker, 40, rue des Genêts, L-8131 Bridel;

- M. Giovanni Boccolini, 10, Piazza Paolo Ferrari, I-20121 Milan (Italie);

- M. Marco Bus, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- M. Paolo Grandi, 8, Via Monte di Pietà, I-20121 Milan (Italie);

- M. Paul Helminger, 55, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg;

- M. Edmond Israel, 42, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- M. Bruno Picca, Piazza San Carlo, 156, Turin (Italie) 10121;

- M. Armando Selva, Viale Lecco, 69, Côme (Italie) 22100.

Le mandat du commissaire aux comptes venant également à échéance, l'Assemblée a décidé, de réélire pour une durée d'un an venant à échéance à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009, la société Ernst & Young, 7, parc d'activité de Syrdall, L-5365 Munsbach.

Aux termes de la décision du conseil d'administration du 23 mars 2009, M. Paolo Grandi, pré-qualifié, a été nommé Président, M. Edmond Israel, pré-qualifié, a été nommé Vice-Président et M. Norbert Becker, pré-qualifié, conformément aux prescriptions des statuts, a été nommé à la fonction d'administrateur délégué de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Intesa Sanpaolo Holding International S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009054620/24/28.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01044. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 11.756.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Charles-Henri Funck, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 janvier 1974 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°30 du 15 février 1974

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009054346/13.

(090062611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Deloitte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 67.895.

EXTRAIT

- Suite à la fusion définitive entre Deloitte Consulting S.à r.l. et Deloitte S.A., il a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 27 juin 2008, de réitérer le mandat de fondé de pouvoir de Monsieur Joël VANOVERSCHELDE, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Il peut engager la société avec sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009054617/799/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08803. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

S.I.I.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

R.C.S. Luxembourg B 89.516.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Il résulte que le conseil d'administration relevé ci-après:

Monsieur Ubaldo DRAGO, demeurant à L-3334 Hellange, 12, Crauthemerstrooss

Monsieur Stergios PAPAGEORGIU, demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels

Monsieur Alexandros DERMENZOGLOU, demeurant à L-1429 Luxembourg, 9, rue J. Dutreux

s'est réuni en assemblée générale extraordinaire en date du 4 mai 2009 et a décidé à l'unanimité d'accepter la démission de M. Alexandros DERMENZOGLOU comme administrateur-délégué de la S.A. S.I.I.G. et de nommer comme nouvel administrateur-délégué M. Stergios PAPAGEORGIU. La société peut être engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué M. Stergios PAPAGEORGIU.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 5 mai 2009.

Pour la société

Fiduciaire Francis Binsfeld

19, av. Gordon Smith

L-7740 COUMAR-BERG

Signature

Référence de publication: 2009055220/23.

(090063670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Actrap SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 55.638.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009054311/3560/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08273. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

VisionAd Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6790 Grevenmacher, 7, rue des Tanneurs.
R.C.S. Luxembourg B 112.537.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Salcon S.A.
Fiduciaire-Expert Comptable

Référence de publication: 2009054606/5318/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00046. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Corefa, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5865 Alzingen, 27, rue de Roeser.
R.C.S. Luxembourg B 10.809.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Hyacinthe GLAESNER, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 mars 1973, sous la dénomination de "FOROTTI & BRANCALEONI" société à responsabilité limitée, acte publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C N°86 du 21 mai 1973; statuts modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 février 1978, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 98 du 12 mai 1978, et par actes reçus par Maître Georges D'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 janvier 1988, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 89 du 6 avril 1988, en date du 30 novembre 1989, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N°234 du 13 juillet, 1990, en date du 30 mars 1994, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N°330 du 9 septembre 1994, et en date du 5 février 2002, acte publié au Mémorial, des Sociétés et Associations C N°823 du 30 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
COREFA
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2009054381/24.

(090062372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Tagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 129.951.

Ayant constaté et accepté la démission présentée par Monsieur Michael John Hughes avec effet au 16 février 2009, l'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement comme gérant A avec effet au 16 mars 2009 et pour une durée indéterminée Monsieur Anthony Robert Buckley, né le 11 août 1971 à Christchurch, Nouvelle Zélande, résident professionnellement au 10, Exchange Square, Primrose Street, GB-EC2A 2BY, Londres, Royaume-Uni.

De telle sorte que le conseil de gérance se présente désormais comme suit:

Gérant A:

- Monsieur Martin Towns, né le 14 février 1980 à Dundee, Royaume-Uni ayant son adresse professionnelle au 10, Exchange Square, Primrose Street, Londres, GB-EC2A2BY, Royaume-Uni;
- Monsieur Anthony Robert Buckley, né le 11 août 1971 à Christchurch, Nouvelle-Zélande, ayant son adresse professionnelle au 10, Exchange Square, Primrose Street, Londres, GB-EC2A 2BY, Royaume-Uni;

Gérant B:

- Monsieur Frank W.J.J. Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen, Pays-Bas ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Monsieur Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem, Belgique ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Monsieur Marco Weijermans, né le 26 août 1970 à La Hague, Pays-Bas ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tagus Properties S.à r.l.

Wim Rits

Gérant B

Référence de publication: 2009054453/29.

(090063837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Lingerie Denise Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 25, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 80.871.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le quinze avril.

Par-devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Denise EISCHEN, retraitée, née à Esch-sur-Alzette le 7 avril 1952, demeurant à L-3654 Kayl, 5, rue Jean Laux,

La comparante requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- LINGERIE DENISE SARL avec siège social à L-3237 Bettembourg, 25, rue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 80.871 a été constituée suivant acte du notaire Frank MOLITOR de Dudelange du 22 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 837 du 3 octobre 2001.

- Son capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125).

- La comparante est propriétaire des cent vingt-cinq (125) parts de ladite Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, elle prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet rétroactif au 31 mars 2009 et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle.

Elle reconnaît avoir été informée par le notaire sur la portée de cela et déclare persister dans son intention.

Elle réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée à la gérante pour l'exécution de son mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés, pendant une durée de cinq (5) ans au domicile de la comparante.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Eischen et Molitor

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 20 avril 2009, Relation: EAC/2009/4536. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 23 avril 2009.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2009054748/223/37.

(090063306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Certasig Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 90.170.

En date du 2 avril 2009 l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- d'accepter la démission avec effet immédiat de IB Management Services S.A., avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant que commissaire de la Société

et

- d'accepter la nomination avec effet immédiat de la société KPMG Audit, enregistré auprès de Registre de Commerce des Sociétés sous le numéro B103590, avec adresse au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que commissaire de la Société jusqu'au 02/04/2014.

Luxembourg, le 6 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054536/631/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02876. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

LB Software S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 85.270.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Pan European Ventures S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054523/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07694. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Création Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 45.258.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2009

L'Assemblée renouvelle des mandats d'administrateurs de Monsieur Maurizio Borletti, administrateur de sociétés, demeurant 10, Hanover Street à W1R 9HF Londres, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Grant Thornton Lux Audit S.A., ayant son siège social 83, Pafebruch à L-8308 Capellen. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052300/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Flot Aero Kit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 85.835.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2009

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Gérard CANGE, pilote, demeurant 19, rue des Cinq Acres, F-27150 La Neuve Grange, Président;
- Madame Huguette DRUART, administrateur de sociétés, demeurant 6, Promenade Saint Leufroy, F-92150 Suresnes;
- Madame Danièle CASENAVE, administrateur de sociétés, demeurant 8, rue Etienne Dolet, F-92150 Suresnes.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- MONTBRUN REVISION S. à r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009052337/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Solutex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 30.453.

*Extrait des résolutions
du Conseil d'Administration du 18 mars 2009*

Le conseil d'administration accepte la démission de Madame Catherine GALLAIS de son mandat d'administrateur, d'administrateur délégué et de Président du conseil d'administration avec effet immédiat.

Le conseil d'administration décide de nommer en remplacement de Madame Catherine GALLAIS, Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE, née le 30 juillet 1960 à Tourcoing (France), demeurant 61, avenue Paul Claudel, F-59510 Hem, administrateur et administrateur délégué. Le mandat de Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Eric VANDENDRIESSCHE comme Président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009052956/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2009, réf. LSO-DD04681. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

Tropique Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.581.

—
Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 20 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2015.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

TROPIQUE INVESTI S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053052/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07806. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

NN Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 76.824.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2009 et d'une résolution du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été adoptées:

- *Changement d'administrateur:*

* Monsieur Siegfried Pasqual a été révoqué de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

* Monsieur Félix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- *Administrateur Délégué:*

* Le mandat d'administrateur délégué de M. Siegfried Pasqual s'est terminé le 24 avril 2009.

* Monsieur Félix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur délégué de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- *Renouvellements de mandats:*

* Les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Meunier et Patrick Houbert, tous deux demeurant professionnellement au siège de la société, ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

* Le mandat de commissaire de la société MRM CONSULTING S.A. a été renouvelé pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme
NN INVEST HOLDING S.A.
Patrick Houbert
Administrateur

Référence de publication: 2009054627/6102/32.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08335. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Latitude Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 120.236.

—
Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 24 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, administrateur révoqué, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2011.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
LATITUDE FINANCE S.A.
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2009053560/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08427. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

NN Participations Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 76.825.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2009 et d'une résolution du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été adoptées:

- *Changement d'administrateur:*

* Monsieur Siegfried Pasqual a été révoqué de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

* Monsieur Felix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- *Administrateur Délégué:*

* Le mandat d'administrateur délégué de M. Siegfried Pasqual s'est terminé le 24 avril 2009.

* Monsieur Felix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur délégué de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- *Renouvellements de mandats:*

* Les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Meunier et Patrick Houbert, tous deux demeurant professionnellement au siège de la société, ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

* Le mandat de commissaire de la société MRM CONSULTING S.A. a été renouvelé pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme
NN PARTICIPATIONS HOLDING S.A.

Patrick Houbert

Administrateur

Référence de publication: 2009054628/6102/32.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08341. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

PPL German Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.884.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2009054389/206/13.

(090062751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Realty Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 140.326.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

"QUOTE-INVEST CORP. INC.", société de droit panaméen, avec siège social à Calle Aquilino de la Guardia, 8, Panama, République de Panama,

(ci-après désignée: "le mandant").

Lequel mandant est ici valablement représenté par la signature individuelle de son directeur, à savoir Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations.

I.- Que la société "REALTY INVESTMENT S.A.", une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B 140326, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1^{er} juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations, numéro 1940 du 7 août 2008.

II. - Que le capital social de société anonyme "REALTY INVESTMENT S.A.", prédésignée, s'élève actuellement à cinquante mille euros (EUR 50.000.-) divisé en mille (1.000) actions d'un valeur nominale de cinquante euros (EUR 50.-), intégralement libérées.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les mille (1.000) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société avec effet à ce jour.

V.- Que le mandant, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute, c'est-à-dire au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

VIII.- Qu'il a été procédé immédiatement à l'annulation par lacération de toutes les actions de la Société, le cas échéant à l'annulation du livre des actionnaires nominatifs de la Société, en présence du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne comparante a signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: E. LIOTINO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 avril 2009. Relation: EAC/2009/4517. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 AVR. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009054794/239/48.

(090063320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

CBP Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 129.395.

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Pardevant Nous Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois soumise au régime des sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) "CBP SELECT" (numéro d'identité 2007 45 01 088), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.395, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juin 2007, publié au Mémorial C, numéro 1461 du 16 juillet 2007.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Claude BETTENDORFF, employé de banque à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick SCHU, employé de banque à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc WAGENER, employé de banque à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président expose ce qui suit:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues au:

- a) Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéros 690 du 31 mars 2009 et 769 du 9 avril 2009;
- b) au journal "Letzebuurger Journal" du 31 mars 2009 et du 9 avril 2009.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

(1) Modification des première et deuxième phrases de l'article 26 des statuts, afin de leur donner la teneur suivante:

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra de plein droit à Luxembourg au siège de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois d'octobre à 11.00 heures ou, si celui-ci est férié, le jour ouvrable bancaire suivant."

(2) divers.

III. Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

IV. Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les deux cent vingt-trois mille cinq cent onze virgule trois cent quatre-vingt-sept (223.511,387) actions sans désignation de valeur nominale actuellement en circulation, deux cent vingt mille quatre cent cinq (220.405) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de remplacer les première et deuxième phrases de l'article 26 des statuts, par le texte suivant:

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra de plein droit à Luxembourg au siège de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois d'octobre à 11.00 heures ou, si celui-ci est férié, le jour ouvrable bancaire suivant."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: BETTENDORFF, SCHU, WAGENER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 24 avril 2009. Relation: CAP/2009/1302. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 avril 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009054775/236/62.

(090063420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Argonne Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.637.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2009 et d'une résolution du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été adoptées:

- Changement d'administrateur:

* Monsieur Siegfried Pasqual a été révoqué de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

* Monsieur Félix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- Administrateur Délégué:

* Le mandat d'administrateur délégué de M. Siegfried Pasqual s'est terminé le 24 avril 2009.

* Monsieur Felix Fischer, demeurant professionnellement à Obstgartenstr. 15, CH-5430 Wettingen, Suisse, est nommé administrateur délégué de la société avec effet au 24 avril 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- Renouvellements de mandats:

* Les mandats d'administrateurs de Messieurs Patrick Meunier et Patrick Houbert, tous deux demeurant professionnellement au siège de la société, ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

* Le mandat de commissaire de la société MRM CONSULTING S.A. a été renouvelé pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

ARGONNE INVESTMENTS HOLDING S.A.

Patrick Houbert

Administrateur

Référence de publication: 2009054629/6102/32.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08310. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Fresh Fruit Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5691 Ellange, 10-11, Z.I. du Triangle Vert.
R.C.S. Luxembourg B 143.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 avril 2009.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2009055195/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 27 avril 2009, réf. DSO-DD00225. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090062158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Comverse Kenan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.923.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 99.535.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que l'Associé Unique de la société Comverse Kenan Luxembourg S.à.r.l., à savoir Comverse Kenan Netherlands B.V., ayant son siège social, Teleportboulevard 140, 1043 EJ AMSTERDAM, a fusionné avec la société Comverse Network Systems Europe B.V., par acte notarié tenu aux Pays-Bas le 31 janvier 2008, ayant pris effet le 1^{er} février 2008.

Par conséquent, Comverse Kenan Netherlands B.V. a cessé d'exister et l'actionnaire unique de la société est désormais Comverse Network Systems, ayant son siège social, Tupolevlaan 22, NL 1119 NX SCHIPHOL-RIJK et immatriculée au registre de commerce des Pays-Bas sous le numéro 34116674 0000.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009054525/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD05062. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

WElink Energy Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. WElink Energy Investments S.à r.l.)

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 134.919.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of April.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

"WElink GLOBAL LTD. HONG KONG", a company incorporated under the laws of Hong Kong, established and having its registered office at 2205 Prudential Tower, The Gateway, 21, Canton Road, Kowloon, Hong Kong, (the "Shareholder"),

here represented by Mrs Marie-Sibylle Wolf, employee, residing professionally in L-2340 Luxembourg, at 6, rue Philippe II, by virtue of a proxy given in Hong Kong, on April 28, 2009.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of "WElink Energy Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of EUR 12,500.- (Twelve thousand five hundred euro), with registered office at L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated under the denomination of "WElink GLOBAL S.à r.l." by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on December 5, 2007, published

in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 241, on January 30, 2008, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, number 134.919 and whose articles of association have been amended by a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on December 15, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company") number 165, on January 26, 2009.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To change the Company's name into "WElink Energy Group S.à r.l."

2 To amend Article Two (2) of the Company's articles of association in order to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

The appearing party, represented as afore said, has requested the notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to change the Company's name into "WElink Energy Group S.à r.l."

Second resolution

The Shareholder resolves to amend Article two (2) of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows:

"The Company will exist under the name of "WElink Energy Group, S.à r.l."."

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf avril.

Par-devant Nous, Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

"WElink GLOBAL LTD. HONG KONG", une société constituée selon le droit de Hong Kong, établie et ayant son siège social sis 2205 Prudential Tower, The Gateway, 21, Canton Road, Kowloon, Hong Kong, ("Associé"),

représentée par Madame Marie-Sibylle Wolf, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Hong Kong le 28 avril 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de l'Associé et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de "WElink Energy Investments S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12,500.- (douze mille cinq cents euros), ayant son siège social au L-2340 Luxembourg, 6 rue Philippe II (Grand-Duché de Luxembourg), constituée sous la dénomination de "WElink Global S.à r.l." suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 241, le 30 janvier 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 134.919 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 165 du 26 janvier 2009 (la "Société").

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Modification de la dénomination de la Société en "WElink Energy Group S.à r.l."

2 Modification de l'article deux (2), des statuts de la Société de manière à refléter la résolution à adopter au point 1 de l'ordre du jour.

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de modifier la dénomination de la Société en "WElink Energy Group S.à r.l."

Deuxième résolution

L'Associé décide de modifier l'article deux (2), des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:
"La Société adopte la dénomination de "WElink Energy Group S.à r.l."."

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-S. Wolf, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 mai 2009. Relation: LAC/2009/16920. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009054770/212/91.

(090063391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Dawn Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.567.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil neuf, le vingt-sixième jour de mars.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

MORWELL LIMITED, société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, Iles vierges Britanniques, P.O. BOX 3175 Road Town, IBC numéro 350391, ici représentée par Monsieur Salvatore DESIDERIO, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 mars 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après "l'Associé Unique"), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "DAWN FINANCE HOLDING S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 août 1997, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 662 du 26 novembre 1997 et modifié pour la dernière fois en date du 21 juin 2004, suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, précité, publié au Mémorial C numéro 934 du 20 septembre 2004 (la "Société");

- que le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 41.600,- (quarante et un mille six cent euros), représenté par 16.000 (seize mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,60 (deux euros et soixante cents) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la Société;

- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre;

- que l'Associé Unique, agissant en qualité de liquidateur, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé;

- que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

L'Associé Unique nommé en qualité de commissaire à la liquidation BIND CO LIMITED, avec siège social Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. BOX 3175 Road Town, IBC numéro 318226 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à BIND CO LIMITED, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la société: Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Salvatore Desiderio, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 mars 2009. LAC/2009/12360. Reçu 75. -€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 avril 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009054749/202/63.

(090063120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

**Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.331.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fourth day of April.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GS Capital Partners VI Parallel, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4210108, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors VI, L.L.C., here represented by Jean STEFFEN, lawyer, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder of GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 132.331, incorporated by deed of the undersigned notary on August 23, 2007, published in the Mémorial C, number 2524 of November 7, 2007.

Which appearing party, acting in its above-mentioned capacity, requested the undersigned notary to draw up the following:

Decision to amend the corporate name of the Company from "GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l." into "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l." and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect such modification.

After this had been set forth, the sole shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The shareholder decides to amend the corporate name of the Company from "GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l." into "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l." and amend article 2 of the articles of association of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 2.** The denomination of the company is "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l."."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GS Capital Partners VI Parallel, L.P., un 'limited partnership' constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du 'Secretary of State of Delaware' sous le numéro d'immatriculation 4210108, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son 'general partner' GS Advisors VI, L.L.C., ici représenté par Jean STEFFEN, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée "GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l." (ci-après la "Société"), ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 132.331, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 août 2007, publié au Mémorial C, numéro 2524 du 7 novembre 2007.

Le comparant, agissant en sa qualité susvisée, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Décision de modifier la dénomination sociale de la Société de "GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l." en "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l." et de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter cette modification.

Ceci ayant été exposé, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte de la décision suivante.

Résolution unique

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de "GSCP VI Parallel Dolphin Holdings S.à r.l." en "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l." et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** La dénomination de la société est "Geoyoung Investment Parallel Holdings S.à r.l."."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Steffen, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2009. Relation: LAC/2009/16551. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009054767/212/81.

(090063373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 40.613.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 mars 2009 à 11.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs Monsieur Koen LOZIE et COSAFIN S.A. et du Président Monsieur Jean QUINTUS. Les mandats des Administrateurs et du Président viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Pierre SCHILL au poste de Commissaire aux Comptes. Le mandat du Commissaire aux Comptes arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009053641/1172/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pasion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 43.738.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 10 avril 2009

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Pieter VAN NUGTEREN, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054520/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07956. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.022.725,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.242.

—
In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

Lumiere Holdings L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England, having its registered office at St. Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP 1102,

here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, number 114.242, having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, on January 12th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 884, dated May 5th, 2006, which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of February 28th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1421, dated July 24th, 2006.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Lumiere Holdings L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social à Ste Catherine's House, 14 Kingsway, Londres WC2B 6LH, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro LP 1102,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 114.242 et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 884, en date du 5 mai 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire instrumentaire le 28 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1421 du 24 juillet 2006.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, aux 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

48024

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 08 avril 2009. Relation: LAC/2009/13790. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054812/211/83.

(090063264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Arké S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 82.152.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054521/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07119. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Apioil International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.632.

L'an deux mil neuf, le dix-sept mars à vingt heures.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée APIOIL INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, bvd du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 85.632,

une société ayant été transférée au Grand-Duché de Luxembourg, aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date de ce jour et avant les présentes.

L'assemblée est présidée par Mr Christophe VELLE, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, Bld du Prince à L-1724 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Marina PADALINO, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, Bld du Prince à L-1724 Luxembourg

L'assemblée désigne comme scrutateur Mr Delio CIPOLLETTA, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, Bld du Prince à L-1724 Luxembourg

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 3.278 (trois mille deux cent soixante-dix-huit) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. PRÉSENTATION:

A: du projet de fusion daté du 7 respectivement 20 octobre 2008, prévoyant l'absorption de notre Société par la société anonyme de droit italien dénommée "api Raffineria di Ancona S.p.A." dont le siège social est à Falconara Marittima (An) - Via Flaminia, n. 685, avec un capital social entièrement versé de EUR 13.125.000 (treize millions cent vingt-cinq mille Euros), inscrite au Registre des Sociétés d'Ancône sous le numéro de code fiscal 01837990587, numéro de T.V.A.: 02077340426, répertoire économique administratif 85226, régie par le droit italien (ci-après nommée la société absorbante),

la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation de l'ensemble du patrimoine activement et passivement sans exception ni réserve de notre société à la société absorbante, ledit projet de fusion ayant été publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 2756 du 13 novembre 2008, conformément à l'article 262 de la loi du 10 août 1915 tel que modifiée;

B: des rapports écrits des conseils d'administration des sociétés fusionnantes, expliquant et justifiant du point de vue juridique le projet de fusion ensemble avec un rapport complémentaire détaillant les variations chiffrées intervenues dans les comptes des sociétés retenues dans le projet de fusion depuis la date de ce projet de fusion, et

C: du rapport écrit daté de l'expert indépendant, le réviseur d'entreprises "H.R.T. REVISION S.A.", ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, établi en application de l'article 266 de loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle que modifiée.

2. Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

3. Approbation du projet de fusion du 7 respectivement 20 octobre 2008, publié au Mémorial C n°2756 du 13 novembre 2008 et décision de réaliser la fusion par absorption de notre société par la société anonyme de droit italien dénommée "api Raffineria di Ancona S.p.A." dont le siège social est à Falconara Marittima (An) - Via Flaminia, n. 685, inscrite au Registre des Sociétés d'Ancône sous le numéro de code fiscal 01837990587, aux conditions prévues par le projet de fusion, et plus particulièrement adoption de l'objet social de la société absorbante, lequel se lit comme suit:

Art. 2. La Società ha per oggetto:

a) la produzione, l'acquisto, la lavorazione, il trasporto e lo smercio in qualunque forma, dei gas di petrolio greggio, siano essi allo stato gassoso, siano allo stato liquido;

b) l'importazione, la lavorazione ed il commercio in genere di oli minerali greggi e di tutti i loro derivati;

c) il commercio di combustibili solidi, disolventi, e di oli vegetali;

d) la ricerca, la coltivazione, la trasformazione ed il collocamento commerciale di idrocarburi liquidi e gassosi, sia in Italia che all'estero;

e) l'esercizio di attività armatoriali e di gestioni di navi in genere, i noleggi, l'esercizio di attività di trasporto di cose e persone con qualsiasi mezzo per conto terzi, qualunque sia il regime contrattuale in cui debba svolgersi, nonché ogni altra attività finanziaria, economica e tecnica, compresa la compravendita di navi, natanti e autoveicoli, comunque connessa con l'oggetto qui specificato;

f) l'esercizio di bunkeraggio, iniziative armatoriali e l'esercizio dell'armamento in genere, compresi i trasparti di cose sia con navi proprie che di terzi;

g) produzione, stoccaggio e commercializzazione dell'additivo alimentare E290.

In generale la Società può compiere tutte le operazioni commerciali, industriali e finanziarie, mobiliari ed immobiliari, che sono ritenute dal Consiglio necessarie ed utili per il conseguimento dello scopo sociale, in particolare, può realizzare impianti di lavorazione, depositi e punti di vendita, gestire mezzi di trasporto di qualsiasi genere, armare e noleggiare navi,

può inoltre assumere interessenze e partecipazioni in altre imprese aventi oggetto analogo o affine, o comunque connesso al proprio, sia direttamente che indirettamente.

4. Décharge à accorder aux administrateurs et commissaires de notre Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs ainsi qu'à l'expert indépendant.

5. Détermination du lieu de conservation pendant le délai légal des documents sociaux de notre Société.

6. Divers.

Le tout sous la condition suspensive de l'approbation du même projet de fusion et de la réalisation de cette fusion aux conditions prévues par le dit projet de fusion, c.à.d. à la date de la dernière assemblée générale de la société absorbante, adoptant la fusion.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité et par vote séparé, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires constate que le conseil d'administration lui a présenté:

A: du projet de fusion daté du 7 respectivement 20 octobre 2008, prévoyant l'absorption de notre Société par la société anonyme de droit italien dénommée "api Raffineria di Ancona S.p.A." dont le siège social est à Falconara Marittima (An) - Via Flaminia, n. 685, avec un capital social entièrement versé de EUR 13.125.000 (treize millions cent vingt-cinq mille Euros), inscrite au Registre des Sociétés d'Ancône sous le numéro de code fiscal 01837990587, numéro de T.V.A.: 02077340426, répertoire économique administratif 85226, régie par le droit italien (ci-après nommée la société absorbante),

la fusion devant s'opérer par le transfert, suite à la dissolution sans liquidation de l'ensemble du patrimoine activement et passivement sans exception ni réserve de notre société à la société absorbante, ledit projet de fusion ayant été publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 2756 du 13 novembre 2008, conformément à l'article 262 de la loi du 10 août 1915 tel que modifiée,

et dont une copie reste annexée, après signature ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, au présent acte.

B: des rapports écrits des conseils d'administration des sociétés fusionnantes, expliquant et justifiant du point de vue juridique le projet de fusion ensemble avec un rapport complémentaire détaillant les variations chiffrées intervenues dans les comptes de la société absorbée retenu dans le projet de fusion.

Ces rapports, après signature ne varietur par les comparants et le notaire, resteront annexés au présent acte.

C: le rapport écrit de l'expert indépendant unique, établi en application de l'article 266 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle que modifiée, savoir le réviseur d'entreprises "H.R.T. REVISION S.A.", ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri,

lequel conclu comme suit:

"Le projet de fusion approuvé par les Conseils d'Administration de chaque société répond aux conditions de l'article 261 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Sur la base des vérifications effectuées et compte tenu du fait que les actionnaires de la société absorbante et de la société absorbée sont identiques, rien n'est venu à notre attention qui pourrait nous amener à estimer que les modalités de fusion ne sont ni raisonnables ni pertinentes.

Ce rapport est émis dans le cadre de la fusion api Raffineria di Ancona S.p.A. -APIOIL INTERNATIONAL S.A. et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable."

Lequel rapport, daté du 15 janvier 2009, après signature ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, reste annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

L'assemblée, réunissant l'ensemble des actionnaires, déclare que tous les documents requis par l'article 267 de la loi sur les sociétés telle que modifiée, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de notre Société, soit en original soit en projet.

L'assemblée, réunissant l'ensemble des actionnaires, déclare que tous les documents requis par l'article 267 de la loi sur les sociétés telle que modifiée, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de notre Société, soit en original soit en projet.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le projet de fusion du 7 respectivement 20 octobre 2008 publié au Mémorial C n° 2756 du 13 novembre 2008, et décide de réaliser la fusion par absorption de notre Société par la société absorbante, la susdite société "api Raffineria di Ancona S.p.A.", aux conditions prévues par le projet de fusion, et plus particulièrement décide d'adopter l'objet social de la société absorbante, lequel se lit comme suit:

Art. 2. La Società ha per oggetto:

a) la produzione, l'acquisto, la lavorazione, il trasporto e lo smercio in qualunque forma, dei gas di petrolio greggio, siano essi allo stato gassoso, siano allo stato liquido;

- b) l'importazione, la lavorazione ed il commercio in genere di oli minerali greggi e di tutti i loro derivati;
- c) il commercio di combustibili solidi, disciolti, e di oli vegetali;
- d) la ricerca, la coltivazione, la trasformazione ed il collocamento commerciale di idrocarburi liquidi e gassosi, sia in Italia che all'estero;
- e) l'esercizio di attività armatoriali e di gestioni di navi in genere, i noleggi, l'esercizio di attività di trasporto di cose e persone con qualsiasi mezzo per conto terzi, qualunque sia il regime contrattuale in cui debba svolgersi, nonché ogni altra attività finanziaria, economica e tecnica, compresa la compravendita di navi, natanti e autoveicoli, comunque connessa con l'oggetto qui specificato;
- f) l'esercizio di bunkeraggio, iniziative armatoriali e l'esercizio dell'armamento in genere, compresi i trasparti di cose sia con navi proprie che di terzi;
- g) produzione, stoccaggio e commercializzazione dell'additivo alimentare E290.

In generale la Società può compiere tutte le operazioni commerciali, industriali e finanziarie, mobiliari ed immobiliari, che sono ritenute dal Consiglio necessarie ed utili per il conseguimento dello scopo sociale, in particolare, può realizzare impianti di lavorazione, depositi e punti di vendita, gestire mezzi di trasporto di qualsiasi genere, armare e noleggiare navi, può inoltre assumere interessenze e partecipazioni in altre imprese aventi oggetto analogo o affine, o comunque connesso al proprio, sia direttamente che indirettamente

Dans ce contexte, vu que la Société absorbante "api Raffineria di Ancona S.p.A." et notre Société ont un actionnaire commun, l'opération aura pour effet une augmentation des réserves dans le chef de la société absorbante, il n'y aura aucune répartition à l'actionnaire de la société absorbée. Il ne sera pas émis de nouvelles actions par la société absorbante et ainsi il n'y aura aucune indication par rapport à la date d'émission et les droits attachés à de nouvelles actions, il ne sera réalisé aucun échange d'actions de la société absorbante contre des actions de la société absorbée,

il n'est pas nécessaire de procéder à l'indication d'un rapport de change entre des actions de la société à absorber et des actions de la société absorbante, dans la mesure où le capital social des sociétés participant à la fusion est entièrement détenu par la Société "api" - anonima petroli italiana S.p.A.",

toutefois en application de l'article 266 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 telle que modifiée, un rapport d'expert s'exprimant sur le caractère raisonnable et pertinent de la fusion a été établi, comme dit ci-avant.

La fusion aura pour conséquence que tous les actifs et passifs de notre Société seront transférés à la Société absorbante avec dissolution sans liquidation de notre Société comme suite de la fusion.

Troisième résolution

Sur le plan comptable les opérations de la société absorbée doivent être considérées comme effectuées pour le compte de la société absorbante à compter du jour où la fusion prend effet.

Les effets de la fusion se produiront à compter du premier jour du mois suivant la date d'inscription de la fusion au registre des entreprises de la société absorbante.

Déclaration

En conformité avec l'article 271 de la loi sur les sociétés telle que modifiée, le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société absorbée et du projet de fusion, ainsi que les sociétés qui fusionnent ont approuvé le projet de fusion dans les mêmes termes.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge aux administrateurs et commissaires pour l'exécution de leurs mandats respectifs ainsi qu'à l'expert indépendant.

Cinquième résolution

L'assemblée décide que de conserver, pendant le délai de 5 ans, les documents sociaux de la Société, au siège de la société absorbante.

Condition suspensive

Les présentes résolutions sont prises sous la condition suspensive de l'approbation du même projet de fusion et de la réalisation de cette fusion aux conditions prévues par le dit projet de fusion par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société absorbante et l'inscription de l'opération de fusion pour compte de la société absorbante en Italie.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 10.000.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ch. VELLE, M. PADALINO, D. CIPOLLETTA, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 25 mars 2009. LAC/2009/11416. Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009054793/208/192.

(090063129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Fusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 62.763.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2009

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054522/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07687. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Serenissim S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 77.394.

L'an deux mille neuf, le cinq mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

- COMPANY GROUP s.r.l., société à responsabilité limitée de droit italien, établie et ayant son siège social à Paese (TV), Italie, via Postumia Romana n. 10, inscrite au Registro delle Imprese de Treviso sous le numéro 01020670285, ici représentée par Monsieur Paolo PANICO, employé privé, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 23 janvier 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois "SERENISSIM S. à r.l.", ayant son siège social à L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.77.394 constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°51 du 25 janvier 2001 et qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide de transporter la Société en Italie afin qu'elle devienne une société à responsabilité limitée de droit italien et d'adapter en conséquence les statuts de la Société luxembourgeoise à des statuts conformes aux lois italiennes.

Deuxième résolution

L'Associé unique décide de changer, avec effet à ce jour la dénomination de la Société qui sera dorénavant FINCOMPA S.R.L., en vue de la transformer en une société à responsabilité limitée de droit italien.

Troisième résolution

L'Associé unique décide d'établir le siège de la société FINCOMPA S.R.L., à Milan, Italie, Via Vincenzo Monti 8, avec renonciation à la nationalité luxembourgeoise de la Société pour adopter la nationalité italienne.

Les décisions prises par cette résolution deviendront effectives au regard de la loi italienne à partir de la date de l'inscription de la Société et du transfert de son siège, comme précisé ci-dessus, dans le Registre des Entreprises en Italie concomitant avec la radiation de celle-ci du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Associé unique décide que et par le transfert de son siège social en Italie la Société transfère en Italie tous ses avoirs, tout son actif et tout son passif, tout compris et rien excepté, sans dissolution de la Société et sans qu'il soit procédé à sa liquidation. Elle continuera d'exister dorénavant sous la nationalité italienne avec le maintien de sa personnalité morale.

Cinquième résolution

L'Associé unique examine et approuve, les comptes sociaux à savoir les bilans, les comptes de pertes et profits et les notes additionnelles arrêtés à la date de ce même jour à l'heure de la fermeture de la journée comptable tels que ces comptes sont soumis à l'assemblée par le conseil d'administration.

Il est décidé de ne pas procéder à une affectation des résultats.

Ces comptes sociaux sont à considérer comme comptes de clôture au Luxembourg et en même temps comme comptes d'ouverture en Italie, comme Pays d'accueil, une copie desdits comptes, après signature par les comparants et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps avec l'acte.

Sixième résolution

L'Associé unique vote la décharge pleine et entière au gérant en fonction pour l'exécution de sa fonction jusqu'à la date de ce jour.

Septième résolution

L'Associé Unique confère à la société anonyme PRIVATE TRUSTEES S.A., établie et ayant son siège social à L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie, inscrite au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro B74.700, tous pouvoirs pour représenter seule la Société à Luxembourg devant toutes les instances administratives, fiscales et autres, nécessaires ou utiles relativement aux formalités et actes restant encore à accomplir en relation avec le transfert du siège et l'abandon de sa nationalité luxembourgeoise.

Huitième résolution

L'Associé Unique donne procuration à M. Claudio RAMPAZZO, né à Padova le 11 mai 1962 et demeurant à Piazza Europa 6 i. 2, Noventa Padovana (PD), Italie, pour représenter seul la Société en Italie devant toutes les instances administratives, fiscales et autres nécessaires ou utiles relativement aux formalités à accomplir à la suite du transfert de siège de la Société et du changement de sa nationalité, comme dit ci-avant.

Neuvième résolution

L'Associé Unique fixe le nombre des gérants de la société à responsabilité limitée de droit italien à un (1) et appelle aux fonctions de gérant unique:

Claudio RAMPAZZO, né à Padova le 11 mai 1962 et demeurant à Piazza Europa 6 i. 2, Noventa Padovana (PD), Italie.

Dixième résolution

Les modifications, ajouts et suppressions étant faits l'Associé Unique, décide de transformer la Société devenue italienne en une société à responsabilité limitée de droit italien et de passer comme suit à une refonte complète des statuts de la Société qui sera présentée comme telle en Italie pour subir, encore si nécessaire, une complète adaptation à la loi italienne.

L'Associé Unique décide de procéder à une refonte des statuts d'après le document annexé, qui tiendront lieu aussi de statuts coordonnés et qui est paraphé «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentaire pour être soumis ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Dépenses

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à mille trois Euros (EUR 1.300).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: P. Panico et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2009. LAC/2009/9442. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009054745/5770/85.

(090063346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Hoffmann Frères s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 25, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 18.083.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, Actes Civils, le 23 avril 2009, LAC/2009/15643,

Que Madame Philomène HOFFMANN, professeur, demeurant à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, a cédé à titre gratuit:

a) cinquante-six (56) parts sociales qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée HOFFMANN FRERES S.à r.l., avec siège social à L-7520 Mersch, 25, rue Grande-Duchesse Charlotte, à Madame Josette HOFFMANN, veuve RIES, retraitée, demeurant à L-1469 Luxembourg, 93, rue Ermesinde, et

b) cinquante-six (56) parts sociales qu'elle détenait dans la société précitée à Madame Céline HOFFMANN, épouse BUSCHMANN, retraitée, demeurant à L-6780 Grevenmacher, 6, rue Frantz Seimetz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2009054530/212/21.

(090063123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

DH Real Estate Finance Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.960.

—
In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of March.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "DH Real Estate Finance Holdings S.C.A.", a société en commandite par actions, having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 76.960 incorporated by deed dated on July 4, 2000, published in Memorial C number 894, p 42.888, of December 16th, 2000, whose articles of association have been amended by deed enacted on the 25th of June 2001, published in the Luxembourg Mémorial C Number 127, p 6.052 of January 24, 2002, by deed enacted on October 30, 2001, published in the Luxembourg Mémorial C Number 385, p 18.460 of March 9, 2002, by deed enacted on May 13, 2003, published in the Luxembourg Mémorial C Number 661, p 31.703 of June 24, 2003, by deed enacted on December 30, 2004, published in the Luxembourg Mémorial C Number 900, p 43.157 of September 15, 2005 and by deed enacted on December 29, 2005, published in the Luxembourg Mémorial C Number 1 514, p 72.646 of August 8, 2006,

The meeting is presided by Mr Regis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg, The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 80,420 (eighty thousand four hundred and twenty) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 10,773,700 (ten million seven hundred seventy three thousand and seven hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 2,010,500 (two million ten thousand five hundred euros) to EUR 12,784,200 (twelve millions seven hundred eighty-four thousand and two hundred euros) by the issue of 430,948 (four hundred thirty thousand nine hundred and forty-eight) new shares having a par value of EUR 25 (twenty five euros) each, and the issue of a share premium amounting to EUR 65 (sixty-five euros).

2.- Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of a contribution in kind.

3.- Acceptance by the Commandité of DH Real Estate Finance Holdings S.C.A..

4.- Decrease of the corporate capital by an amount of EUR 12,661,425 (twelve million six hundred sixty-one thousand four hundred and twenty-five euros) so as to bring it from its current amount after increase to EUR 122,775 (one hundred twenty-two thousand seven hundred seventy-five euros), by allocation of the reduction's amount to the company's profits and loss account by clearing and settlement of accumulated losses and cancellation of 506,457 (five hundred and six thousand four hundred and fifty-seven) shares.

5.- Amendment of article 5 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The Meeting decides to increase the corporate capital by an amount of EUR 10,773,700 (ten million seven hundred seventy three thousand and seven hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 2,010,500 (two million ten thousand and five hundred euros) to EUR 12,784,200 (twelve million seven hundred eighty-four thousand and two hundred euros) by the issue of EUR 430,948 (four hundred thirty thousand nine hundred and forty-eight) new Non-Voting shares of Commanditaire having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, together with a share premium amounting to EUR 65 (sixty-five euros) and the whole to be fully paid up by waiver of an unquestioned claim due for immediate payment, existing against "DH Real Estate Finance Holdings S.C.A..".

Second resolution

It is decided to accept the subscription of all the new Non-Voting shares of Commanditaire by DHCRE Nominees 1 Limited, DHCRE Nominees 2 Limited, DHCRE Nominees 3 Limited, DHCRE Nominees 4 Limited, Officers Nominees Limited (hereafter the "Subscribers"), all having their registered office at 45, Pall Mall, London SW1Y 5JG, England.

Intervention - Subscription - Payment.

Furthermore intervenes the aforementioned Subscribers, here represented by Mr Régis Galiotto, aforementioned, by virtue of the aforementioned proxy;

which declared to subscribe to the 430,948 (four hundred thirty thousand and nine hundred forty eight) new Non-Voting shares of Commanditaire and to contribute to a share premium of EUR 65 (sixty five euros) and to pay up the new Non-Voting shares as well as the share premium by irrevocable waiver of their claim against the Company, the claim being waived up to EUR 10,773,765 (ten million seven hundred seventy three thousand seven hundred sixty five euros) as follow:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, for:	EUR 7,169,433;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, for:	EUR 1,193,911;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, for:	EUR 869,849;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, for:	EUR 1,279,190;
5. Officers Nominees Limited, for:	EUR 261,382;
Total	EUR 10,773,765.

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by an accounting situation of the Company where the said debts appear, by a certificate of acknowledgement of debts signed by the managers of the Company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the Subscribers.

In order to comply with articles 26-1 and 32-1 of the law of 10 August 1915, as amended, a report has been drawn up by Patrick Sangzerla "réviseur d'entreprises" in Luxembourg dated March 27, 2009.

The conclusion of this report is as follows: "based on the work performed, as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the non-voting shares of Commanditaire to be issued, for a total amount of 10,773,700 and the share premium of EUR 65."

Third resolution

Commandité's intervention

Thereupon intervenes DH Real Estate Luxembourg S.à r.l., Commandité of the Company, here represented by Régis Galiotto, by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as Commandité of the company by reason of the here above described contribution in kind, the Commandité expressly agrees with the description of the contribution in kind, with its valuation and confirms the validity of the subscription and payment.

Furthermore the meeting decides that, as consequence of the foregoing statements and resolutions, the 430,948 (four hundred thirty thousand and nine hundred forty eight) new Non-Voting shares of Commanditaire and the contribution to the share premium will be freely allotted to the shareholders as follows:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, for:	286,777 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 8 to the share premium;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, for:	47,756 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 11 to the share premium;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, for:	34,793 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 24 to the share premium;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, for:	51,167 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 15 to the share premium;
5. Officers Nominees Limited, for:	10,455 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 7 to the share premium;
Total:	<u>430,948 Non-Voting shares of Commanditaire and EUR 65 to the share premium.</u>

The proof of the existence and the current amount of said issue premium, its setting up has been reported to the undersigned notary by a balance sheet and of relevant documents.

Fourth resolution

It is decided to decrease the corporate capital by an amount of EUR 12,661,425 (twelve million six hundred sixty-one thousand four hundred and twenty-five euros) so as to bring it from its current amount after increase to EUR 122,775 (one hundred twenty-two thousand seven hundred seventy-five euros), by allocation of the reduction's amount to the company's profits and loss account by clearing and settlement of accumulated losses and cancellation of 506,457 (five hundred and six thousand four hundred and fifty-seven) shares as follows:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, for:	336,311 Non-Voting shares of Commanditaire;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, for:	56,006 Non-Voting shares of Commanditaire;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, for:	40,803 Non-Voting shares of Commanditaire;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, for:	60,004 Non-Voting shares of Commanditaire;
5. Officers Nominees Limited, for:	12,261 Non-Voting shares of Commanditaire;
6. DH Real Estate Luxembourg S.à r.l., for:	<u>1,072 Ordinary shares of Commandité;</u>
Total:	506,457 shares.

All powers are conferred to the Commandité in order to implement the necessary bookkeeping amendments, and the cancellation of the shares.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article five of the articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 5.** The Company's capital is set at EUR 122,775 (one hundred twenty two thousand and seven hundred seventy five euros) represented by 4,841 (four thousand eight hundred forty one) Non-Voting shares of Commanditaire and 70 (seventy) Ordinary shares of Commandité, all having a par value of EUR 25 (twenty-five euros)."

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 2,100 (two thousand one hundred euros).

The contribution being realized in kind, the appearing person declares that a sufficient consideration for payment of notarial fees has already been given and that their payment shall be effected at first request of the undersigned notary.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt sept mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société

"DH Real Estate Finance Holdings S.C.A.", une société en commandite par actions, ayant son siège social à 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro 76.960, constituée suivant acte reçu le 4 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 894, p 42.888, du 16 décembre 2000, dont les statuts ont été modifiés par acte reçu le 25 juin 2001 publié au Mémorial C numéro 127, p 6.052 du 24 janvier 2002, par acte reçu le 30 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 385, p 18.460 du 9 mars 2002, par acte reçu le 13 mai 2003, publié au Mémorial C numéro 661, p 31.703 du 24 juin 2003, par acte reçu le 30 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 900, p 43.157 du 15 septembre 2005 et par acte reçu le 29 décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 1514, p 72.646 du 8 août 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur M. Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 80.420 (quatre vingt mille quatre cents vingt) actions de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 10.773.700 (dix millions sept cent soixante-treize mille sept cents euros) afin de porter le capital social de son montant actuel de EUR 2.010.500 (deux millions dix mille cinq cents euros) à EUR 12.784.200 (douze millions sept cent quatre-vingt quatre mille deux cent euros) par l'émission de 430.948 (quatre cent trente mille neuf cent quarante huit) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, et la création d'une prime d'émission d'un montant de EUR 65 (soixante cinq euros).

2. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Acceptation par le Commandité de DH Real Estate Finance Holdings S.C.A.

4. Réduction du capital social à concurrence de EUR 12.661.425 (douze million six cent soixante et un mille quatre cent vingt cinq euros), pour le ramener de son montant actuel après augmentation à EUR 122.775 (cent vingt deux mille sept cent soixante-quinze euros), par allocation du montant de la réduction aux comptes de profits et pertes de la société par absorption des pertes cumulées et l'annulation de 506.457 (cinq cent six mille quatre cent cinquante sept) actions.

5. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts afin d'y refléter les modifications.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 10.773.700 (dix millions sept cent soixante-treize mille sept cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.010.500 (deux millions dix mille cinq cents euros) à EUR 12.784.200 (douze millions sept cent quatre-vingt quatre mille deux cents euros), par l'émission de 430.948 (quatre cent trente mille neuf cent quarante huit) nouvelles actions de Commanditaire sans droit de vote d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de EUR 65 (soixante-cinq euros), et l'entière libération par renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société "DH Real Estate Finance Holdings S.C.A."

Deuxième résolution

Il a été décidé d'accepter la souscription de toutes les nouvelles actions de Commanditaire sans droit de vote par DHCRE Nominees 1 Limited, DHCRE Nominees 2 Limited, DHCRE Nominees 3 Limited, DHCRE Nominees 4 Limited,

Officers Nominees Limited (prénommés les "Souscripteurs"), tous ayant leur siège social au 45, Pall Mall, London SW1Y 5 JG, Angleterre.

Intervention - Souscription - Paiement

Interviennent ensuite les prénommés Souscripteurs, ici représentés par M. Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

Lesquels ont déclaré souscrire les 430.948 (quatre cent trente mille neuf cent quarante huit) nouvelles actions de Commanditaire sans droit de vote et contribuer à la création d'une prime d'émission d'un montant de EUR 65 (soixante cinq euros) et libérer intégralement les nouvelles actions sans droit de vote ainsi que la prime d'émission par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à leur profit et à charge de la Société et en annulation de cette même créance à concurrence de EUR 10.773.765 (dix millions sept cent soixante-treize mille sept cent soixante cinq euros) comme suit:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, pour:	EUR 7.169.433;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, pour:	EUR 1.193.911;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, pour:	EUR 869.849;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, pour:	EUR 1.279.190;
5. Officers Nominees Limited, pour:	EUR 261.382;
Total:	EUR 10.773.765.

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un état comptable de la société où la dette afférente apparaît, par un certificat de reconnaissance de dette signé par le Commandité de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par les Souscripteurs.

Afin de respecter les articles 26-1 et 32-1 de la Loi du 10 août 1915, comme modifié, un rapport a été rédigé par Patrick Sangzerla, un réviseur d'entreprises à Luxembourg en date du 27 mars 2009.

La conclusion de ce rapport est la suivante: "based on the work performed, as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contributions in kind is not at least equal to the number and the nominal value of the non-voting shares of Commanditaire to be issued, for a total amount of 10,773,700 and the share premium of EUR 65."

Troisième résolution

Intervention du commandité

Intervient ensuite DH Real Estate Luxembourg S.à r.l., Commandité de la Société, ici représenté par M. Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

Reconnaissant avoir été antérieurement informé de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en tant que Commandité de la Société pour la raison de la contribution en nature décrite ci-dessus, le Commandité approuve expressément avec la description de la contribution en nature, avec son évaluation et confirme la validité de la subscription et du paiement.

De plus, l'assemblée décide que, en conséquence des déclarations et résolutions précédentes, les 430,948 (quatre cent trente mille neuf cent quarante huit) nouvelles actions de Commanditaire sans droit de vote et la contribution à la prime d'émission seront librement allouées aux actionnaires comme suit:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, pour:	286.777 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 8 à la prime d'émission;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, pour:	47.756 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 11 à la prime d'émission;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, pour:	34.793 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 24 à la prime d'émission;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, pour:	51.167 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 15 à la prime d'émission;
5. Officers Nominees Limited, pour:	10.455 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 7 à la prime d'émission;
Total:	430.948 actions de Commanditaire sans droit de vote et EUR 65 à la prime d'émission.

La justification de l'existence et le montant actuel de ladite prime d'émission et sa création ont été rapportés au notaire instrumentant par une balance et par des documents pertinents.

Quatrième résolution:

Il a été décidé de réduire le capital social à concurrence de EUR 12.661.425 (douze millions six cent soixante et un mille quatre cent vingt cinq euros), pour le ramener de son montant actuel après augmentation à EUR 122.775 (cent vingt

deux mille sept cent soixante-quinze euros), par allocation du montant de la réduction aux comptes de profits et pertes de la société par absorption des pertes cumulées et l'annulation de 506.457 (cinq cent six mille quatre cent cinquante sept) actions comme suit:

1. DHCRE Nominees 1 Limited, pour:	336.311 actions de Commanditaire sans droit de vote;
2. DHCRE Nominees 2 Limited, pour:	56.006 actions de Commanditaire sans droit de vote;
3. DHCRE Nominees 3 Limited, pour:	40.803 actions de Commanditaire sans droit de vote;
4. DHCRE Nominees 4 Limited, pour:	60.004 actions de Commanditaire sans droit de vote;
5. Officers Nominees Limited, pour:	12.261 actions de Commanditaire sans droit de vote;
6. DH Real Estate Luxembourg S.à r.l., pour:	1.072 Actions ordinaires de Commandité;
Total:	506.457 shares.

Tous pouvoirs sont conférés au Commandité pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et à l'annulation des actions.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 122.775 (cent vingt deux mille sept cent soixante-quinze euros) divisé en 4.841 (quatre mille huit cent quarante et une) actions sans droit de vote commanditaire et 70 (soixante-dix) actions ordinaires de commandité de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune."

Frais

Les frais, droits, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 2.100 (deux mille cent euros).

L'apport étant effectué en nature, le comparant déclare qu'une provision suffisante au paiement des frais susmentionnés a d'ores et déjà été constituée et que le paiement des frais effectifs aura lieu à première demande du notaire instrumentant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 31 mars 2009. Relation: LAC/2009/12473. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054810/211/276.

(090063229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Llyns Asset Management, Société à responsabilité limitée, (anc. James Ardwing).

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.386.

L'an deux mille neuf, Le vingt-et-un avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

LLYNS INTERNATIONAL INC., anciennement DEVNER FUNDS FX INC., société de droit américain, ayant son siège social à Suite 808, 1220 N Market Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis, immatriculée sous le numéro 4336220,

ici représentée par Monsieur Thierry HELLERS, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 17 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée JAMES ARDWING, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.386 (NIN 2006 2404 079),

constituée suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, alors de résidence à Mersch, en date du 21 février 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 925 du 11 mai 2006, et dont les statuts ont été modifiés par le notaire Henri HELLINCKX, de résidence à Luxembourg, en date du 17 octobre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2920 du 15 décembre 2007.

Que le capital social de la société s'élève au montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune, toutes détenues par DEVNER FUNDS FX INC., préqualifiée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Cession de parts sociales

LLYNS INTERNATIONAL INC., préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, cède et transporte par les présentes sous la garantie de fait et de droit cent (100) parts sociales pour le montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-) à la société LLYNS CAPITAL LTD, ayant son siège à 1st Floor, 26 Fouberts Place, London W1F 7PP, Royaume-Uni, inscrite au registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 1726126.

Est intervenue au présent acte:

LLYNS CAPITAL LTD, préqualifiée, laquelle déclare accepter la prédite cession de parts sociales.

La société LLYNS CAPITAL LTD est ici représentée par Monsieur Thierry HELLERS, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 17 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

LLYNS CAPITAL LTD, préqualifiée, est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir d'aujourd'hui et elle a droit à partir de ce jour aux revenus et bénéfices dont ces parts seront productives et elle sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

LLYNS INTERNATIONAL INC., préqualifiée, déclare avoir reçu de la part de LLYNS CAPITAL LTD, préqualifiée, le montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-) avant la passation des présentes, ce dont quittance et titre.

Monsieur Georges OZILLOU, dirigeant, demeurant à L-2730 Luxembourg, 22, rue Michel Welter, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter au nom de la société la prédite cession de parts sociales conformément à l'article 1690 du Code Civil avec dispense de signification.

Monsieur Georges OZILLOU est ici représenté par Monsieur Thierry HELLERS, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 17 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ensuite LLYNS CAPITAL LTD, préqualifiée, agissant en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée JAMES ARDWING, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Suite à la cession de parts intervenues, l'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune, toutes attribuées à la société LLYNS CAPITAL LTD, ayant son siège à 1st Floor, 26 Fouberts Place, London W1F 7PP, Royaume-Uni, inscrite au registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 1726126.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société en Llyns Asset Management et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 4. La société prend la dénomination de Llyns Asset Management, Société à responsabilité limitée.

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet d'administrer et de gérer des actifs privés ou de sociétés, régulées (SICAV, FCP) ou non régulées (sociétés commerciales).

La gestion consistera à:

a) développer et conduire des stratégies à caractère spéculatif sur des instruments dérivés (OTC);

b) sélectionner et contracter des dépôts à terme sur des échéances variables et suivant les schémas réglementaires imposés par les législations;

c) sélectionner et contracter des titres d'entreprises régulées ou non régulées, le tout en respectant les dispositions applicables.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HELLERS, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 23 avril 2009. Relation: ECH/2009/478. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Releveur (signé): J.- M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 30 avril 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009054774/201/83.

(090063518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Dolmen International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 95.920.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 10 avril 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andrea DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009054496/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06659. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090063562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Tishman Speyer Lumiere Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 421.200,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.241.

—
In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

Tishman Speyer European Strategic Office Fund L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 14 St. Catherine's House, Kingsway, WC2B 6LH London, United Kingdom, registered under number LP8497 with the Registrar of Companies for England and Wales, represented by its General Partner, Tishman Speyer Strategic Investments (Europe) I L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, with its principal place of business at 45 Rockefeller Center, New York, NY 10111, United States of America, here represented by Ms. Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of Tishman Speyer Lumière Holdings II S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, number 114.241, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned Notary, on January 11th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 883, dated May 5th, 2006, whose bylaws have been lastly amended by extraordinary general meeting held in front of the undersigned notary on February 7th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1410 dated July 21st, 2006.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. 1st paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Tishman Speyer European Strategic Office Fund L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social à 14 St. Catherine's House, Kingsway, WC2B 6LH Londres, Royaume Uni, enregistré auprès du Registrar of Companies for England and Wales, représentée Tishman Speyer Strategic Investments (Europe) I L.L.C., une limited liability company établie au Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour principal lieu d'activité le 45 Rockefeller Center, NY 10111, New York, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008 Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de Tishman Speyer Lumière Holdings I S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, inscrite au Registre des Sociétés et Associations de Luxembourg section B, sous le numéro 114.241 et ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 883, en date du 5 mai 2006, et dont les statuts ont été modifiés par une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire le 7 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1410 du 21 juillet 2006.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

48039

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 08 avril 2009. Relation: LAC/2009/13791. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054811/211/89.

(090063282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Daritos Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9943 Hautbellain, Maison 34.

R.C.S. Luxembourg B 120.586.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz.

Pour la Société

DARITOS SARL

Signature

Référence de publication: 2009055202/557/15.

Enregistré à Diekirch, le 28 avril 2009, réf. DSO-DD00233. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090062176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 95.669.

In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

Trishman Speyer European Strategic Office Master Fund L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at St. Catherine's House, 14 Kings way, WC2B 6LH London, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP8497, represented by its general partner, Tishman Speyer Strategic Investments (Europe) I L.L.C., a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, with its principal place of business at 45 Rockefeller Center, New York, NY 10111, United States of America,

here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on May 30th, 2008. The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy

of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 95.669, having its registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 2nd, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1056, dated October 10th, 2003, which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of October 21st, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 559, dated June 10th, 2005.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. (1st paragraph).** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Trishman Speyer European Strategic Office Master Fund L.P., un limited partnership, de droit anglais, ayant son siège social au Ste Catherine's House, 14 Kingsway, WC2B 6LB Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro LP8497, représentée par Tishman Speyer Strategic Investments (Europe) I L.L.C., une limited liability company établie au Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son principal lieu d'activité au 45 Rockefeller Center, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises (la "Société"), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 95.669 et ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1056, en date du 10 octobre 2003, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire instrumentaire le 21 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 559 du 10 juin 2005.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (1^{er} paragraphe).** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 08 avril 2009. Relation: LAC/2009/13789. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054807/211/89.

(090063326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Schumann s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9678 Nothum, Maison 7.

R.C.S. Luxembourg B 102.565.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz.

Pour la Société

SCHUMANN SARL

Signature

Référence de publication: 2009055214/557/15.

Enregistré à Diekirch, le 28 avril 2009, réf. DSO-DD00235. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090062189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Zambia Copper Investments (Luxembourg) Ltd, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 13.057.

DISSOLUTION

In the year two thousand nine, on the third of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mister Steven Georgala, residing at 22, rue de la Boétie, F-75008 Paris, France, represented by Sandrine Gonry, private employee, by virtue of a proxy given in Paris on April 2nd, 2009.

The prenamed proxy, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

1. That the company "Zambia Copper Investments (Luxembourg) Ltd", with its registered office in L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 13.057, has been incorporated according to a deed of the notary Lucien SCHUMAN, then residing in Luxembourg, dated May, 21st, 1975, which deed has been published in the Luxembourg official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 161, dated September 2nd, 1975. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of notary Frank BADEN, then notary residing in Luxembourg, dated December 15th, 1999, which deed has been published in the Luxembourg official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 190, dated March 4th, 2000.

2. That the issued share capital of the Company is set at forty-two thousand United States Dollars (USD 42.000.-), represented by thirty thousand (30.000) shares with a nominal value of one point forty United States Dollars (USD 1,40) each, entirely paid in.

3. Steven Georgala, prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in his quality of sole shareholder of the Company, Steven Georgala hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

5. That Steven Geargala moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company "Zambia Copper Investments (Luxembourg) Ltd" and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by himself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

7. That the shareholders' register has been cancelled at this very moment, before the undersigned notary public.

8. That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

9. That Maitland Luxembourg S.A., R.C.S. Luxembourg B13.583, established in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, is authorized in the name and on behalf of Steven Georgala to file any tax declaration, notice to the trade register or any other documents necessary or useful for the finalisation of the liquidation of the Company.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille neuf, le trois avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Steven GEORGALA, demeurant à F-75008 Paris, France, 22, rue de la Boétie, représenté par Madame Sandrine GONRY, employée privée en vertu d'une procuration délivrée à Paris, le 2 avril 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant des dites qualités, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme «Zambia Copper Investments (Luxembourg) Ltd» ("la Société"), établie et ayant son siège social à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 13.057, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Lucien SCHUMAN, alors de résidence à Luxembourg le 21 mai 1975, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 161 du 2 septembre 1975. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg le 15 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 190 du 4 mars 2000.

2. Que le capital social souscrit de la Société est de quarante-deux mille dollars des Etats-Unis (USD 42.000.-) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis et quarante cents (USD 1,40) chacune, entièrement libérées.

3. Que Steven Georgala, prénommé, est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions émises par la Société.

4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, Steven Georgala déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société.

5. Que Steven Georgala déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société «Zambia Copper Investments (Luxembourg) Ltd» et qu'il entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour remplir les obligations qu'il a ainsi contractées en relation avec les actifs et passifs de la Société.

6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice des leurs mandats jusqu'au moment de la dissolution.

7. Qu'il a procédé à l'annulation du registre des actions en présence du notaire instrumentant.

8. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Pour les dépôts et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

9. Que Maitland Luxembourg S.A., établie et ayant son siège social à 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, R.C.S.LUXEMBOURG B13.583, est autorisé au nom et pour le compte de Steven Georgala de déposer toute déclaration de TVA, de procéder à toute notification au Registre de Commerce et des Sociétés ou d'établir tout autre document nécessaire ou utile à la finalisation de la dissolution de la société.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Gonry et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 avril 2009. Relation: LAC/2009/13687. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009054744/5770/101.

(090063358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Eldalux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9556 Wiltz, 80, rue des Rochers.

R.C.S. Luxembourg B 102.845.

L'an deux mil huit, le deux décembre

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Antoine Joseph dit Tony DAHLEM, retraité, né à Wiltz le 19 mars 1942, demeurant à L-9556 Wiltz, 80, rue du Rocher

2.- Madame Eliane BAUS, épouse Dalhem, retraitée, née à Luxembourg le 4 janvier 1947, demeurant à L-9556 Wiltz, 80, rue du Rocher.

Lesquels comparants, ont exposé au notaire:

- que la société "ELDALUX" Sàrl a été constituée suivant acte reçu par le Notaire Paul BETTINGEN, alors de résidence à Wiltz, le 21 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 279 de 1994

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 102.845,

- qu'elle a un capital de cinq cent mille anciens francs luxembourgeois (500.000 FLUX) soit douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 €) divisé en dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante mille anciens francs luxembourgeois (50.000FLUX) soit mille deux cent trente-neuf virgule quarante-sept euros (1.239,47 €),

- que les comparants sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée "ELDALUX" Sàrl avec siège social à L-9556 Wiltz, 80, rue du Rocher

- que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions prises sur l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société à concurrence de cinq virgule trente-deux euros (5,32 €) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 €) à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- €) et de modifier en conséquence l'article 6 alinéa 1^{er} comme suit:

" **Art. 6. (alinéa 1^{er}).** Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- €), divisé en dix (10) parts sociales de mille deux cent quarante euros (1.240,- €) chacune."

Le notaire constate que la somme de 5,32 € est effectivement à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Madame Eliane BAUS de son poste de gérante unique et lui donne décharge pour sa gestion et nomme en ses lieu et place Monsieur Antoine Joseph dit Tony DAHLEM, né à Wiltz, le 19 mars 1942, demeurant à L-9556 Wiltz, 80, rue du Rocher et ceci pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 700,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Dahlem, E. Baus, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 3 décembre 2008 - WIL/2008/1052 - Reçu douze euros = 12 €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de publication au Mémorial.

Wiltz, le 30 avril 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009055211/2724/50.

(090063101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Ideal Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9157 Heiderscheid, 28, Neiewee.

R.C.S. Luxembourg B 124.166.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2009

Première résolution

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Nicolas IVKOVIC, né le 28 novembre 1962 à Creutzwald (F), demeurant à F-57150 CREUTZWALD, 176, rue de la Houve.

Deuxième résolution

Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée, Madame Ines Marisa PEREIRA GONCALVES, née le 19 juillet 1979 à Sao Gonçalo/Amarante (P), demeurant à L-9157 HEIDERSCHEID, 28, Neiewee.

Troisième résolution

- Dans les circonstances techniques, la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique est nécessaire pour engager valablement la société.

- Dans les circonstances administratives, le gérant administratif a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et ce par sa signature individuelle.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055218/21.

(090063540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Euro-Agri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 27, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 63.122.

—
Extrait des résolutions prises au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du lundi 30 mars 2009

Au cours de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 30 mars 2009, les actionnaires ont:

- accepté la démission de la société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA de sa fonction d'administrateur et décidé de la remplacer par Monsieur Jean-Claude HAAS, technico-commercial, né le 02 avril 1967 à Creutzwald (France), demeurant à F-55100 Verdun, 4 rue Lamartine. Son mandat expirera lors de l'assemblée statutaire de 2011.

- accepté la démission de Monsieur Jonathan BEGGIATO de sa fonction de commissaire aux comptes et décidé de le remplacer par la société de droit luxembourgeois LE COMITIUM INTERNATIONAL SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.527, avec son siège social établi au 31, Val Sainte Croix à

L-1371 Luxembourg, représenté par son administrateur-délégué Monsieur Jonathan Beggiato. Son mandat expirera lors de l'assemblée statutaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Président

Référence de publication: 2009054511/20.

(090063698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Rowling Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 104.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROWLING INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055117/12.

(090062967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Diamir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.688.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-septième jour du mois de mars.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

MORWELL LIMITED, société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, Iles vierges Britanniques, P.O. BOX 3175 Road Town, IBC numéro 350391, ici représentée par Monsieur Emmanuel BRIGANTI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 mars 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Associé Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société anonyme «DIAMIR S.A.», ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, RCS Luxembourg B numéro 123.688 a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 janvier 2007 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 426 du 22 mars 2007 (la «Société»);

- que le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 32.000,- représenté par 32 actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune;

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la Société;

- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre;

- que l'Associé Unique, agissant en qualité de liquidateur, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé;

- que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

L'Associé Unique nommé en qualité de commissaire à la liquidation BIND CO LIMITED, avec siège social Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. BOX 3175 Road Town, IBC numéro 318226 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à BIND CO LIMITED, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné es1 annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

L'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la société: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Briganti Emmanuel, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 mars 2009, LAC / 2009 / 12379 Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 avril 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009054741/202/60.

(090063363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

D.J.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9065 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer.

R.C.S. Luxembourg B 135.346.

L'an deux mille neuf, le trois avril.

Par devant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée "D.J.A. S.à r.l." avec siège social à L-9065 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 janvier 2009, publié au Mémorial C numéro 368 vom 13. Februar 2009, numéro RCS Luxembourg B 135346,

L'assemblée est composée de:

1. Monsieur Frédéric FREY, cuisinier, né à Bar le Duc (France) le 1^{er} décembre 1972, demeurant à L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer;

2. Monsieur Frédéric TRAUTMANN, maçon, né à Moyevre Grande (France) le 5 juillet 1972, demeurant à L-9160 Ettelbruck, 53, rue Michel Rodange.

Lesquels comparants déclarent agir en tant que seuls et uniques associés de la société prédésignée et requièrent le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises à l'unanimité et sur ordre du jour conforme.

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société à concurrence de quarante-trois mille six cent quarante-huit (43 648) euros pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents (12 400) euros à cinquante-six mille (six cent quarante-huit (56 048) euros par la création de trois cent cinquante-deux (352) parts sociales parts nouvelles de cent vingt-quatre (124) euros chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales anciennes.

Et de suite, les trois cent cinquante-deux (352) parts sociales nouvellement créées ont été souscrites et libérées par des versements en numéraire sur le compte de la société comme suit:

- Monsieur Frédéric FREY a versé la somme de vingt-deux mille cent quatre-vingt-seize (22.196) euros et libéré cent soixante-dix-neuf (179) parts sociales;

- Monsieur Frédéric TRAUTMANN a versé la somme de vingt et un mille quatre cent cinquante-deux (21.452) euros et libéré cent soixante-trois (173) parts sociales, de sorte que la somme de quarante-trois mille six cent quarante-huit (43 648) euros se trouve dès à présent à libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 6, des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante-six mille quarante-huit (56 048) euros représenté par quatre cent cinquante-deux (452) parts sociales de cent vingt-quatre (124) euros chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1. Monsieur Frédéric FREY, prénommé, deux cent trente parts sociales	230
2. Monsieur Frédéric TRAUTMANN, prénommé, deux cent vingt-deux parts sociales	<u>222</u>
Total: quatre cent cinquante-deux parts sociales	452"

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Frey, Trautmann, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 7 avril 2009. Relation: DIE / 2009 / 3689. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, pour servir dans un but administratif.

Diekirch, le 22 avril 2009.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2009055208/234/49.

(090063500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Cafoo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 20.903.

Extrait du procès-verbal

de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2009

(...)

«1. Démission du commissaire KPMG Audit

L'assemblée accepte la démission du commissaire KPMG Audit, représentée par Monsieur P. Wies.

2. Nomination d'un commissaire

L'assemblée nomme M. Benoît Stainier, domicilié à 1081 Bruxelles, Avenue de l'Indépendance belge 28, en tant que commissaire en remplacement de KPMG Audit représentée par Monsieur P. Wies, démissionnaire, dont il achèvera le mandat, à savoir l'assemblée générale de 2012.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour le Conseil d'Administration

E. SPILLEMAECKERS / A. vom SCHEIDT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009054608/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06027. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Imagination Media Broadcast S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 132.991.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue

le 19.06.2008

01 L'intégralité du capital social est représenté.

02 L'assemblée Générale constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 19.06.2008 Monsieur Claude COLLARD demeurant à 30, Gruuss-Strooss L-9991 WEISWAMPACH a cédé ses 25 parts sociale à

Monsieur AYDOGDU Ahmet demeurant à 23, rue des Mésanges B-4000 LIEGE. Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de cession.

03 L'associé unique accepte la démission de Monsieur COLLARD Claude de ses fonctions de gérant de la société.

04 L'associé unique nomme Monsieur AYDOGDU Ahmet à la fonction de gérant et ceci pour une durée indéterminée et modifiée le pouvoir de signature comme suit: "La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant."

AYDOGDU Ahmet

Gérant

Référence de publication: 2009055241/1611/23.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09300. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Symantec Software (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.881.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la société Symantec Software (Luxembourg) S. à r.l. datées du 11 mars 2009, les décisions suivantes ont été prises:

- Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 15 mars 2009 du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rossini Zumwalt

Gérant

Référence de publication: 2009055091/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08811. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Clipper Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 38.413.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 27 avril 2009 que:

- Les administrateurs M. Yves SCHMIT, comptable, demeurant professionnellement 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Mme Carine BITTLER, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, M. Steve LANG, gérant de société, demeurant 63, rue de Strassen, L-8094 Bertrange ont été réélus pour une période de 6 ans.

- Mme Carine BITTLER a été réélue au poste d'administrateur délégué pour une période de 6 ans.

- La Société de Gestion Comptable S. à r.l. RC B 87.205 ayant son siège 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg a été réélue Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans.

Tous les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054610/1285/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08979. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.
